



- LIMITES**
- Limite communale
 - - - - Limite de zone ou de secteur
- ZONES INONDABLES**
- Zone inondable au régime d'exception (hors C.O.P. 88 - Atlas des zones inondables novembre 2007)
- ELEMENTS DU PAYSAGE DELIMITES**
- au titre de l'art. L.123-1 (7°) du code de l'urbanisme
- Bâtiments agricoles présentant un intérêt architectural ou patrimonial pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - Ruines pouvant faire l'objet d'une reconstruction
 - Protection des eaux potables (périphérie de protection rapprochée)

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites physiques. Toutefois, en cas de doute, le titre à consulter est constitué par tous les limites de zone ou de secteur.

Commune de Breitenbach



Plan Local d'Urbanisme

PLU Approuvé

3.a. Plan de zonage 1/5000



P.L.U. approuvé par l'Assemblée de Communes Régionales de la Moselle le 14 Juin 2007